



Réseau  
Hospitalier  
Neuchâtelois

## COMMUNICATION

communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

## COMMUNICATION AUX MEDIAS

# Fin du port du masque obligatoire sur les sites du RHNe

**Dès ce lundi 30 mai, le port du masque n'est plus obligatoire sur les sites de l'institution. Les visites aux patients retrouvent un régime normal, avec un horaire de 14h à 20h.**

Au vu de la baisse de l'incidence des cas de Covid-19, plusieurs mesures d'assouplissement sont entrées en vigueur ce lundi 30 mai sur les sites du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). Deux d'entre elles concernent directement les patients et les visiteurs de l'hôpital.

Dès à présent, le port du masque chirurgical n'est plus requis, mais des exceptions subsistent pour le personnel en contact avec les patients. Le masque reste obligatoire pour se rendre dans les chambres où se trouvent des patients positifs au Covid ; en cas de contact avec des patients à haut risque (p. ex immunodéprimés) ; pour les collaborateur-trices et les patient-e-s présentant des symptômes d'une infection respiratoire ou avec infection par un virus respiratoire confirmée par un test de laboratoire.

Le régime des visites aux patients hospitalisés revient à la normale sur les différents sites, avec un horaire de 14h à 20h. La priorité aux soins subsiste : les équipes médico-soignantes peuvent demander aux visiteurs de quitter une chambre.

Selon les recommandations de Swissnoso, il est important de continuer à faire respecter « l'étiquette respiratoire » indépendamment de Covid-19. Cela inclut de se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lors de toux ou éternuement (ou, à défaut, tousser/éternuer dans la manche du bras ou le coude) ; de jeter le mouchoir en papier après usage dans la poubelle la plus proche ; de se désinfecter soigneusement les mains après contact avec des sécrétions respiratoires et des objets contaminés.

Neuchâtel, le 30 mai 2022

***Le service communication répond à vos questions au 032 713 30 44***